

Stage post permis

Optimisez votre sécurité et votre confiance au volant avec le stage post-permis !

Devenir un conducteur expérimenté ne s'arrête pas à l'obtention de votre permis de conduire. Le stage post-permis est une opportunité unique pour les jeunes conducteurs d'approfondir leurs compétences, de renforcer leur confiance et de découvrir des astuces pratiques pour une conduite plus sûre et plus responsable.

En participant à ce stage, vous bénéficierez d'une formation complémentaire axée sur la prévention des risques routiers, la gestion du stress au volant, et l'anticipation des dangers. C'est l'occasion idéale de vous perfectionner.

En plus d'améliorer votre sécurité personnelle, ce stage vous permettra également de réduire le coût de vos assurances et de bénéficier d'une réduction de la durée de votre période probatoire.

Investissez dans votre avenir de conducteur en participant un stage post-permis enrichissant et formateur.



De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une formation complémentaire proposée **aux titulaires d'un premier permis de conduire entre 6 et 12 mois après l'obtention du permis.**

Objectif: engager une **prise de conscience sur le risque** afin d'éviter un sentiment de surconfiance au moment où le jeune conducteur a acquis davantage d'assurance au volant.

Quels sont les avantages ?

- **Réduction de la période probatoire** : la durée de la période probatoire peut être réduite de trois ans à deux ans (filière traditionnelle), permettant ainsi d'accéder plus rapidement au permis définitif.
- **Renforcement des compétences** : le stage offre une formation approfondie sur des sujets tels que la gestion du stress au volant, l'anticipation des dangers, et la conduite préventive. Ces compétences sont essentielles pour améliorer la sécurité personnelle et celle des autres usagers de la route.
- **Avantages financiers** : de nombreuses compagnies d'assurance offrent des réductions sur les primes d'assurance pour les jeunes conducteurs ayant suivi un stage post-permis, reconnaissant ainsi l'effort supplémentaire pour une conduite sécurisée.

Le déroulement du stage

La formation post-permis s'étend **sur une journée complète de 7 heures**. Elle est centrée sur des **discussions et des échanges** concernant les situations de conduite et les difficultés rencontrées sur la route par les participants.

Les intervenants abordent diverses situations complexes pouvant survenir au volant et rappellent certains principes essentiels de la conduite, tels que la vitesse, l'utilisation du téléphone en conduisant ou la consommation de drogues ou d'alcool, par exemple.

La formation est dispensée **par un enseignant spécialisé**.

À l'issue de cette journée, un **livret d'attestation de suivi de formation** est remis au stagiaire. Il doit être conservé pour les démarches à réaliser sur le site de l'ANTS pour voir sa **période probatoire réduite**.

Où suivre un stage post permis ?

La formation est dispensée uniquement **par les écoles de conduite détentrices d'un label "qualité"** délivré par les services de l'Etat garantissant la qualité de la formation.

POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE
OBTENU À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE
OBTENU À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

**COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR
ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC
"UNE FORMATION POST PERMIS" ?**

**COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR
ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC
"UNE FORMATION POST PERMIS" ?**



CAS N°1 :

J'ai eu le permis en conduite traditionnelle

CAS N°2 :

J'ai eu le permis en conduite accompagnée

SANS
la formation post permis



SANS
la formation post permis



AVEC
la formation post permis



AVEC
la formation post permis



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Source: Sécurité routière